

**LE SECRETAIRE GENERAL**

--

**MESSAGE ADRESSE AU CONGRES FONDATEUR DE
« CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS »
à Paris, le 2 mai 2004,**

*par Mme Anna Tibaijuka, Directrice exécutive
du Programme des Nations Unies pour les établissements humains*

C'est avec plaisir que j'adresse mes salutations les plus chaleureuses à ce Congrès fondateur de « Cités et Gouvernements Locaux Unis ». Je tiens à féliciter les maires et les dirigeants locaux du monde entier pour cette initiative, qui peut contribuer significativement à renforcer votre rôle au niveau international.

La création de « Cités et Gouvernements Locaux Unis » en tant que mécanisme mondial de coordination pour les activités des autorités locales marque une nouvelle étape dans un long processus qui a débuté avec la Conférence HABITAT II, tenue à Istanbul en 1996. Je tiens à vous féliciter pour votre collaboration continue avec les organismes et programmes du système des Nations Unies, en particulier l'ONU-HABITAT, dans le traitement des principaux problèmes auxquels sont confrontés les villes et les collectivités en ce millénaire urbain.

La Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000, est le principal fil conducteur de la communauté internationale dans les efforts que nous déployons en commun pour instaurer un monde meilleur, plus sûr et plus juste. En relativement peu de temps, l'utilisation des objectifs de développement pour le Millénaire comme cadre de développement par différents partenaires s'est énormément répandue, principalement dans les milieux internationaux, mais aussi de plus en plus au niveau national.

Comme vous le savez, un de ces objectifs est d'améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici à 2020. Or, le cadre général de suivi et de mise en œuvre pourrait et devrait mieux tenir compte des dimensions « urbaine » et « locale », étant donné en particulier que l'essentiel de l'accroissement de la population mondiale a lieu dans les villes des pays en développement. La population urbaine de ces pays doublera au cours des 30 prochaines années. En outre, le nombre des personnes vivant dans des bidonvilles et quartiers informels risque d'augmenter si les collectivités locales ne prennent pas des mesures résolues et concertées pour répondre aux besoins des citoyens pauvres et au défi d'une bonne gouvernance urbaine.

« Cités et Gouvernements Locaux Unis » peut constituer un instrument efficace à cette fin. Votre organisation consacre l'engagement des maires et des dirigeants locaux de faire parler les villes d'une seule voix au niveau mondial. En outre, elle témoigne de la conception selon laquelle c'est à l'échelon de gouvernement le plus proche des citoyens qu'il incombe au premier chef de relever les défis posés par un monde en cours de globalisation et d'urbanisation rapides.

Pour sa part, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé récemment que les autorités locales participeront aux délibérations du Conseil d'administration de l'ONU-HABITAT, qui est le centre de coordination de l'ONU pour les autorités locales. Cela permettra à votre organisation de renforcer ses partenariats avec les gouvernements en vue d'atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire. Après tout, vos efforts sont essentiels non seulement pour l'objectif consistant à améliorer la vie des habitants de taudis, mais aussi pour tous les autres objectifs depuis la santé, la faim et l'éducation jusqu'à l'eau, l'assainissement et la durabilité en général.

Je me réjouis de la perspective de travailler avec vous et souhaite plein succès aux travaux futurs de « Cités et Gouvernements Locaux Unis ».